

Lettre administrative.

Numéro d'inventaire : 1979.22391

Auteur(s) : Louis de Fontanes

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : non renseigné (Paris)

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1813

Description : Papier à en-tête: "Le Sénateur Grand-Maître de l'Université Impériale" et indications de division administrative. Les lignes ont été tracées au crayon.

Mesures : hauteur : 295 mm ; largeur : 205 mm

Notes : Lettre adressée au préfet du département du Rhône. Elle fait fait référence à l'ampliation (la copie) d'un arrêté par lequel sont nommés des élèves boursiers pour la ville de Lyon au lycée de Besançon, arrêté qui lui est également adressé. Ledit arrêté sera porté à la connaissance du maire de Lyon. La lettre est datée du 31 août 1813. En haut à droite, d'une autre main, on lit: "8 septembre accusé réception dudit arrêté. Copie faite au maire de Lyon."

Mots-clés : Coût de l'enseignement : reçus, quittances, bourses, etc.

Filière : non précisée

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Université.
1^{re} Division.
Bureau de *Spéc*
Réponse à la lettre
du
Enregistrée à l'arrivée,
n.°
au départ, n.° 2493
Rappeler la date de la
lettre et l'indication du
bureau.
Objet de la lettre.

Paris le 31 Août 1813.
8. 7^{me} au 1^{er} Réception.
Dudit, adresse copie au
Maire de Lyon

Le Sénateur, Grand-Maître
De l'Université Impériale,
A Monsieur le Préfet Du Département
Du Rhône. &c.

Monsieur le Préfet, j'ai l'honneur de vous adresser
l'expédition de mon Arrêté du 21 de ce mois, par lequel
j'ai nommé Des Etres Bourriers pour la Ville de
Lyon au Lycée de Berainon.
Je vous prie de donner connaissance de cet
Arrêté à M. le Maire de Lyon. Aux termes du
Décret du 21 Mai 1811, cet arrêté doit être inscrit sur
le registre de délibération du Conseil Municipal.
Acceptez, Monsieur le Préfet l'assurance
de ma haute considération.
Commy

g^d maître. C^{te} de
Fontanes.

